



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Mulhouse Alsace
Agglomération
& Sud Alsace

Edition 2021



LA QUESTION AGRICOLE DANS L'AGGLOMÉRATION

Mulhouse Alsace Agglomération c'est :

- 39 communes sur 40 000 hectares
- 280 000 habitants soit plus du tiers de la population du Haut-Rhin

L'agriculture dans l'agglomération c'est :

- 36% des terres soit 14 000 hectares et près de 280 producteurs tous types confondus.
- 93% des surfaces agricoles sont céréalières, avec 84% dédiées à l'industrie et à l'élevage.
- 33 fermes ou domaines engagés en bio.
- 22% de hausse en 1 an.

Sources : Bio en Grand Est - 2020

Par ailleurs :

- Dans le Haut-Rhin, 50% des agriculteurs à la retraite dans les 10 ans à venir, la moitié sans repreneur.
- 600 hectares ont été grignotés par l'urbanisation entre 2002 et 2012.
- Le nombre d'exploitations agricoles en baisse (-30% entre 2000 et 2010).

Sources : AURM

Il y a donc un enjeu fort sur le maintien et la diversification de l'activité agricole.

Nouvelle tendance : 30% des nouvelles installations se font en agriculture biologique, qui représente 6,4% de la surface agricole utile (SAU) sur l'agglomération.

Sources : FNAB - 2019



DE NOUVELLES HABITUDES DE CONSOMMATION



Que révèlent nos nouvelles habitudes de consommation ?

Trois tendances émergent dans la consommation alimentaire française :

- l'impact sur la santé,
- les préoccupations environnementales,
- le développement des circuits courts et de la production locale.



- En septembre 2016, 75% des Français se déclarent prêts à consommer autant que possible des aliments produits à proximité et à 70% des produits de saison.

(Sondage IPSOS pour Fondation Carasso)

- 66% des habitants du Grand Est consomment des produits issus de l'agriculture biologique au moins une fois par mois.

(Données FNAB)

- En 2019, 5,1% des achats alimentaires des ménages français sont bio.

Source : Agence BIO

DES INTÉRÊTS CONVERGENTS

L'agriculture, enjeu du territoire

Depuis le début des années 2000, constatant qu'un tiers des émissions de gaz à effet de serre (GES), responsables du changement climatique, sont liées au mode d'alimentation, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) s'attache à promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et à offrir une alimentation saine accessible à tous.

- Cet engagement s'inscrit comme une déclinaison du Plan Climat et un levier de lutte contre le changement climatique.
- Cet engagement se traduit par le soutien et le développement des circuits courts et de l'agriculture biologique : à la vente au particulier comme dans la restauration collective.

Sur le territoire, de nombreux acteurs ont développé des projets agricoles visant à une alimentation plus saine, en proximité, comme les paniers paysans.

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT), une convergence d'intérêts

La volonté partagée des différents acteurs de l'agglomération à développer une agriculture durable, les a amenés à construire au printemps 2017 une démarche collective et organisée de Projet Alimentaire Territorial (PAT) dans le but d'offrir à la population de l'agglomération un meilleur accès à une alimentation saine, locale, issue d'une agriculture respectueuse de l'environnement et équitable.

Ce Projet Alimentaire Territorial est labellisé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Le PAT participe à la transition agricole du territoire grâce au travail collaboratif des acteurs engagés et diversifiés, qui est une vraie réussite et qui dépasse le territoire de m2A pour inclure le Sud Alsace.





UNE VISION COLLECTIVE

Groupe de partenaires représentant la diversité des acteurs, organisation de la prise de décision, les élus ont leur place et donnent l'orientation et les moyens financiers disponibles.

Une démarche collective et organisée

Production, transformation et distribution pour une consommation locale.

Selon ApproAlsace, un produit transformé local doit comprendre 50% de produits locaux minimum.

Distance allant de 50 à 80 km sans rupture de charge, limite liée à l'impact du transport sur le bilan carbone.

Assurant une juste rémunération des acteurs de la chaîne de valeur « Du champ à l'assiette » tout en étant accessible à tous.

qui permet sur **un territoire**
de donner accès à tous

Territoire évolutif dont le point d'ancrage est m2A : prise en compte des opportunités et des besoins de consommation et de production.

à une alimentation **saine,**

Diversifiée, équilibrée et nourrissante, des produits naturels (pas ou peu d'intrants*) intégrant le moins de transformation possible.

locale,

respectueuse de l'environnement

Production peu consommatrice en ressources (eau, carbone, intrants*...) innovante, provenant notamment de l'agro-écologie, sans déchet et non impactant sur le changement climatique.

et **équitable**

par la coopération

des acteurs et des structures multiples

qui s'engagent pour
un objectif commun.

**intrants : les différents produits apportés aux terres et aux cultures, qui ne proviennent ni de l'exploitation agricole, ni de sa proximité.*

PAT : DES OBJECTIFS CO-CONSTRUITS



Les différents acteurs de la filière « Du champ à l'assiette », engagés dans la démarche de PAT ont construit 5 objectifs stratégiques et 17 objectifs opérationnels



DÉVELOPPER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE

- Accroître la production vivrière
- Limiter l'étalement urbain
- Développer l'agriculture urbaine, périurbaine et innovante
- Développer les circuits alimentaires de proximité en garantissant l'approvisionnement local et en développant les solutions logistiques

DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE À FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL : AGRICULTURE LOCALE, AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- Accompagner les producteurs vers les agricultures à faibles intrants, l'agriculture biologique, les variétés adaptées au territoire
- Promouvoir et sensibiliser professionnels et grand public à l'agriculture à faible impact environnemental
- Sécuriser les débouchés pour les produits bio et locaux
- Lutter contre le gaspillage alimentaire et réduire la production de déchets liée à l'alimentation



PERMETTRE L'ACCESSIBILITÉ À TOUS À UNE ALIMENTATION Saine ET DE QUALITÉ

- Augmenter la part en local/bio en restauration collective publique et privée
- Faciliter l'accès à une alimentation saine et locale aux personnes en situation de précarité
- Faciliter l'accès physique à une alimentation saine et locale pour les personnes peu mobiles

MAINTENIR ET DÉVELOPPER L'EMPLOI DANS LA FILIÈRE ALIMENTAIRE DE PROXIMITÉ

- Acquérir des compétences polyvalentes par la formation : mode d'agriculture, compétences commerciales, de cuisine...
- Sécuriser les volumes et pérenniser l'emploi par la contractualisation
- Concilier stabilité de l'emploi avec variabilité de la production



CONTRIBUER À UNE FILIÈRE ÉQUITABLE

- Créer les conditions pour construire une filière équitable
- Favoriser les emplois en insertion
- Augmenter l'achat de produits issus de circuits de proximité

PAT : LES GRANDES ÉTAPES

JUILLET 2006 : engagement de m2A sur la thématique avec le Premier Plan Climat Territorial.

2014 : l'agriculture durable devient une politique publique à part entière de m2A avec un élu dédié à cette question.

NOVEMBRE 2016 : m2A et la Fondation MACIF rassemblent des acteurs de la filière pour développer les circuits alimentaires de proximité. Les acteurs du territoire rassemblés expriment leur envie de traiter largement la question de l'agriculture durable et l'alimentation saine.

AVRIL 2017 : m2A et la Fondation MACIF lancent officiellement la démarche de PAT avec les partenaires. Création de groupes de travail.

ÉTÉ-AUTOMNE 2017 : construction de la vision et des objectifs du PAT avec les acteurs de la filière.

JUIN 2018 : labellisation de niveau 1 pour 3 ans de la démarche PAT par le Ministère de l'Agriculture, soirée d'accompagnement d'acteurs à la réalisation de projets.

NOVEMBRE 2018 : « Soyons Food », soirée « grand public » d'émergence de projets.

JANVIER 2019 : 48h de « Booster » de projets, dont bénéficient une dizaine de porteurs.

HIVER 2019-2020 : accompagnement de Territoires Conseils (un service Banque des Territoires) à la consolidation et pérennisation de la gouvernance alimentaire territoriale de l'agglomération mulhousienne et du Sud Alsace.

JUILLET 2021 : obtention par le PAT du label de niveau 2 pour 5 ans par le Ministère de l'Agriculture.

SEPTEMBRE 2021 : élargissement du travail au Sud Alsace avec la mise en place du COPIL PAT Sud Alsace.

OCTOBRE 2021 : présentation du PAT m2A aux acteurs du territoire.

DÉCEMBRE 2021 : convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture Alsace.



1^{re} soirée
« Soyons
Food »



UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Cette démarche s'appuie sur un principe de co-construction, avec une attention particulière à la représentativité et à la contribution de chacun des acteurs de la filière.



LE COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL)

formé du COTECH et des représentants élus de m2A et du Sud Alsace. Garant de la philosophie du projet, il en valide les objectifs.

Des Rencontres Publiques, dédiées aux acteurs ou à tout citoyen qui le souhaite, ont lieu régulièrement afin de faire remonter les envies et projets du terrain, faire émerger ou accompagner de nouvelles initiatives.



LE COMITÉ TECHNIQUE (COTECH)

formé de l'équipe de coordination et d'une quinzaine d'acteurs représentant la filière avec les institutions associées et la recherche. Animateur de la démarche, il établit la méthode de travail, le planning de réalisation et en assure la cohérence.

Des Groupes de Travail sont créés pour traiter certaines thématiques ; ils sont à dimension et à durée variable.



L'ÉQUIPE DE COORDINATION ET D'ANIMATION

formée du porteur m2A, aidé par un cabinet d'accompagnement. Elle impulse la démarche, assure le suivi technique et est responsable de la démarche auprès du Ministère.

PAT : LES ACTIONS RÉALISÉES SUR LE TERRITOIRE

Accompagnement par la Chambre d'Agriculture Alsace et « Terres de Lien Alsace » des communes dans la mise en place de conventions et de baux, ainsi que les producteurs bio ou conventionnels (aide à l'installation ou à la reprise d'une exploitation agricole).



Accompagnement par la Chambre d'Agriculture Alsace et « Bio en Grand Est » des structures de restauration hors domicile (dont les cantines scolaires) pour l'introduction de produits bio et/ou locaux.



Aide de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) aux porteurs de projet pour l'obtention d'un soutien financier de l'Etat dans le cadre du Projet National pour l'Alimentation.



Aide par le TUBA aux porteurs de projet pour « booster » la réalisation et/ou le financement de leurs projets dans le domaine de l'agriculture biologique ou bas intrants.



Promotion des circuits courts et biologiques par la distribution de paniers paysans (RHENAMAP).



Soutien financier de la CeA et de m2A aux communes et associations souhaitant développer des projets en agriculture biologiques au travers du GERPLAN.

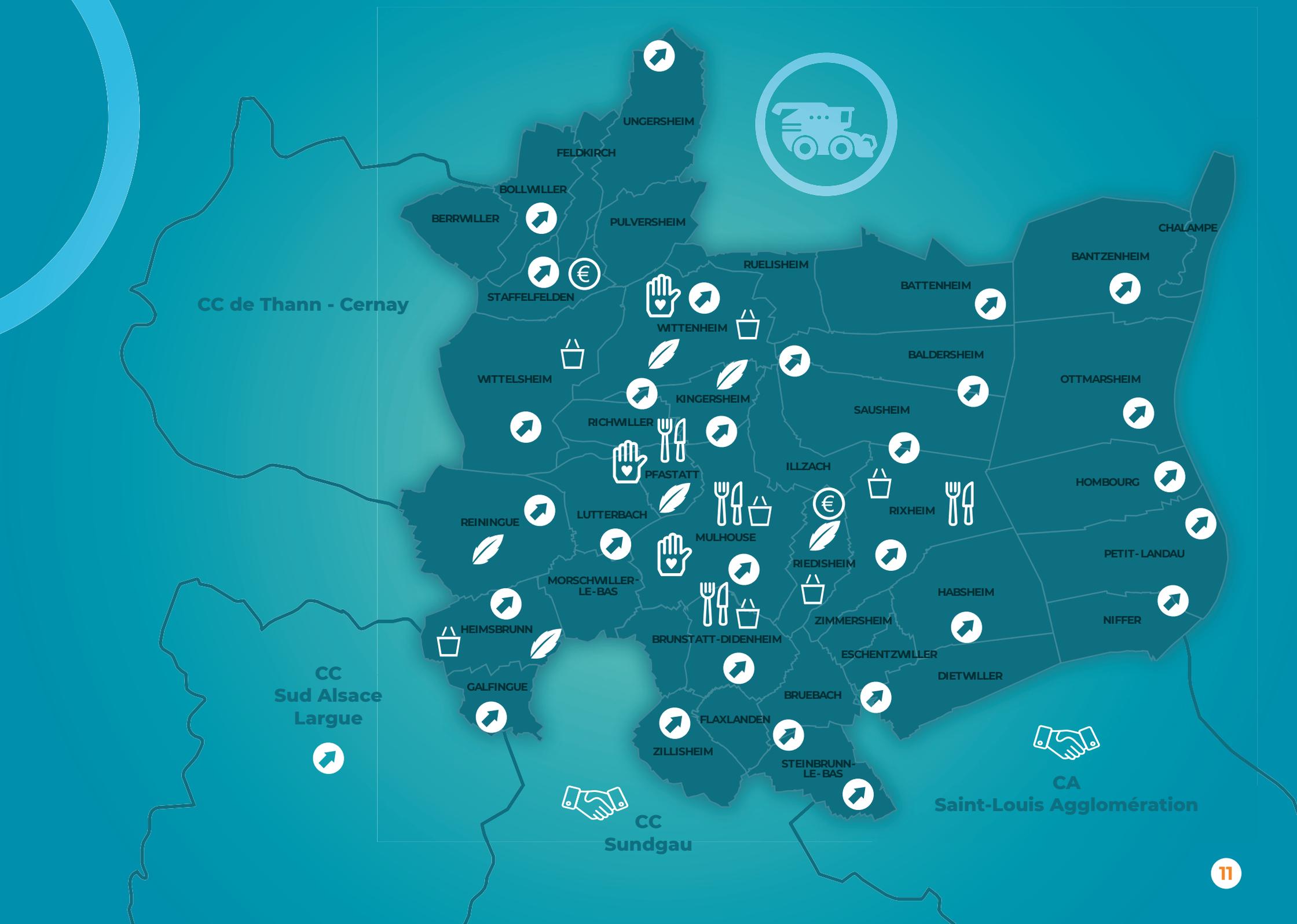


Promotion et accompagnement d'une agriculture résiliente dans le cadre du projet des territoires du Sud Alsace (mise en place de filières, études de Paiements pour Services Environnementaux...).



CHIFFRES CLÉS

- 237 000 € d'aides versées à l'agriculture durable depuis 2010.
- 1 900 paniers distribués chaque semaine sur le territoire.
- 77 points de vente directe.
- 100 hectares de terres agricoles préservées depuis 2010.



CC de Thann - Cernay

CC Sud Alsace Largue

CC Sundgau

CA Saint-Louis Agglomération

UNGERSHEIM

FELDKIRCH

BOLLWILLER

BERRWILLER

PULVERSHEIM

RUELSHEIM

BATTENHEIM

BANTZENHEIM

CHALAMPE

STAFFELFELDEN

WITTENHEIM

WITTELSHEIM

KINGERSHEIM

BALDERSHEIM

OTTMARSHEIM

RICHWILLER

SAUSHEIM

PFASTATT

ILLZACH

HOMBOURG

REININGUE

LUTTERBACH

MULHOUSE

RIXHEIM

PETIT-LANDAU

MORSCHWILLER-LE-BAS

RIEDISHEIM

HABSHEIM

NIFFER

HEIMSBRUNN

BRUNSTATT-DIDENHEIM

ZIMMERSHEIM

ESCHENTZWILLER

DIETWILLER

GALFINGUE

BRUEBACH

FLAXLANDEN

STEINBRUNN-LE-BAS

ZILLISHEIM

PAT : LES ACTIONS EN COURS SUR LE TERRITOIRE

Accompagnement par la Chambre d'Agriculture Alsace et « Terres de Lien Alsace » des communes dans la mise en place de conventions et de baux, ainsi que les producteurs bio ou conventionnels (aide à l'installation ou à la reprise d'une exploitation agricole).

Accompagnement par la Chambre d'Agriculture Alsace et « Bio en Grand Est » des structures de restauration hors domicile (dont les cantines scolaires) pour l'introduction de produits bio et/ou locaux.

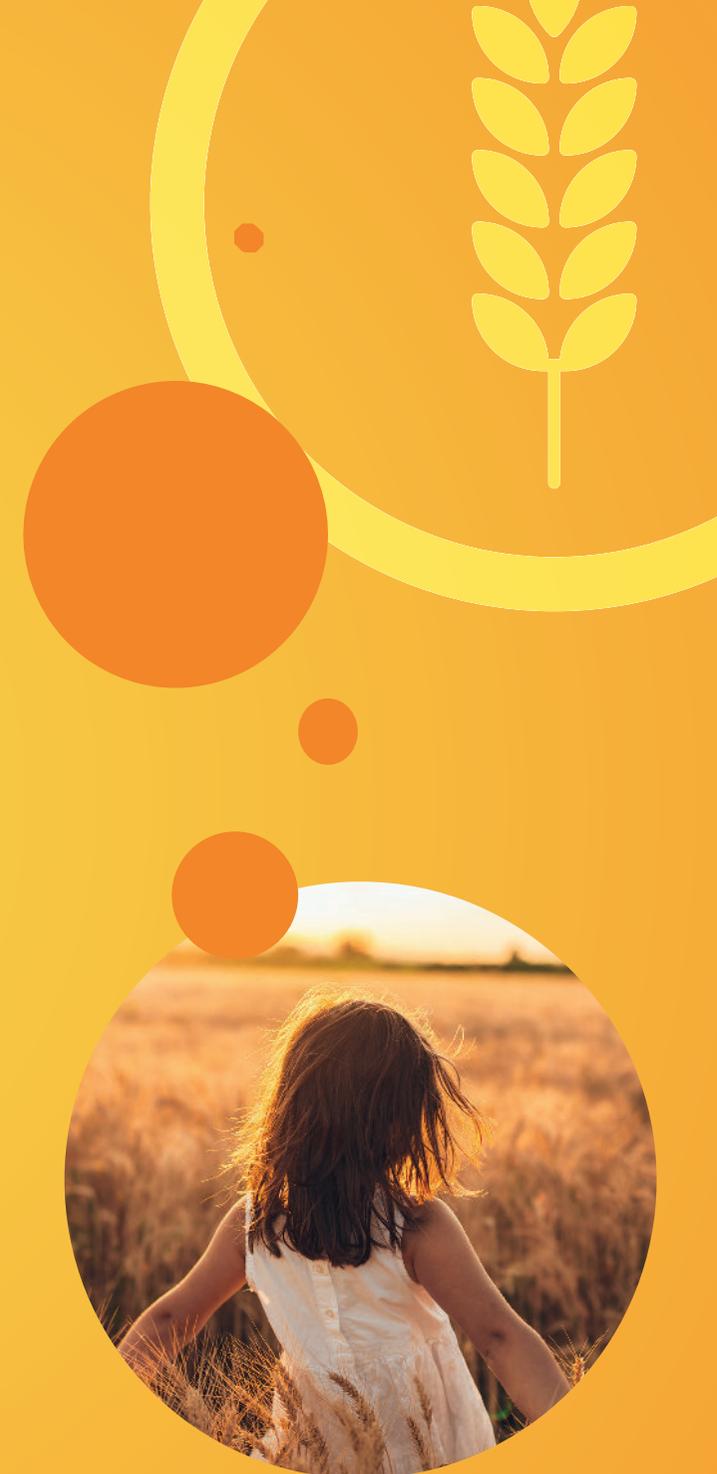
Aide de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) aux porteurs de projet pour l'obtention d'un soutien financier de l'Etat dans le cadre du Projet National pour l'Alimentation.

Aide par le TUBA aux porteurs de projet pour « booster » la réalisation et/ou le financement de leurs projets dans le domaine de l'agriculture biologique ou bas intrants.

Promotion des circuits courts et biologiques par la distribution de paniers paysans (RHENAMAP).

Soutien financier de la CeA et de m2A aux communes et associations souhaitant développer des projets en agriculture biologiques au travers du GERPLAN.

Promotion et accompagnement d'une agriculture résiliente dans le cadre du projet des territoires du Sud Alsace (mise en place de filières, études de Paiements pour Services Environnementaux...).





CC de Thann - Cernay

CC Sud Alsace Largue

CC Sundgau

CA Saint-Louis Agglomération

UNGERSHEIM

FELDKIRCH

BOLLWILLER

BERRWILLER

PULVERSHEIM

STAFFELFELDEN

RUELSHEIM

BATTENHEIM

BANTZENHEIM

CHALAMPE

WITTENHEIM

WITTELSHEIM

KINGERSHEIM

BALDERSHEIM

OTTMARSHEIM

RICHWILLER

SAUSHEIM

PFASTATT

ILLZACH

HOMBOURG

REININGUE

LUTTERBACH

MULHOUSE

RIXHEIM

PETIT-LANDAU

MORSCHWILLER-LE-BAS

RIEDISHEIM

HABSHEIM

HEIMSBRUNN

BRUNSTATT-DIDENHEIM

ZIMMERSHEIM

HABSHEIM

NIFFER

GALFINGUE

FLAXLANDEN

BRUEBACH

ESCHENTZWILLER

DIETWILLER

ZILLISHEIM

STEINBRUNN-LE-BAS

PAT : LES ACTIONS À VENIR SUR LE TERRITOIRE

Accompagnement par la Chambre d'Agriculture Alsace et « Terres de Lien Alsace » des communes dans la mise en place de conventions et de baux, ainsi que les producteurs bio ou conventionnels (aide à l'installation ou à la reprise d'une exploitation agricole).



Accompagnement par la Chambre d'Agriculture Alsace et « Bio en Grand Est » des structures de restauration hors domicile (dont les cantines scolaires) pour l'introduction de produits bio et/ou locaux.



Aide de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) aux porteurs de projet pour l'obtention d'un soutien financier de l'Etat dans le cadre du Projet National pour l'Alimentation.



Aide par le TUBA aux porteurs de projet pour « booster » la réalisation et/ou le financement de leurs projets dans le domaine de l'agriculture biologique ou bas intrants.



Promotion des circuits courts et biologiques par la distribution de paniers paysans (RHENAMAP).

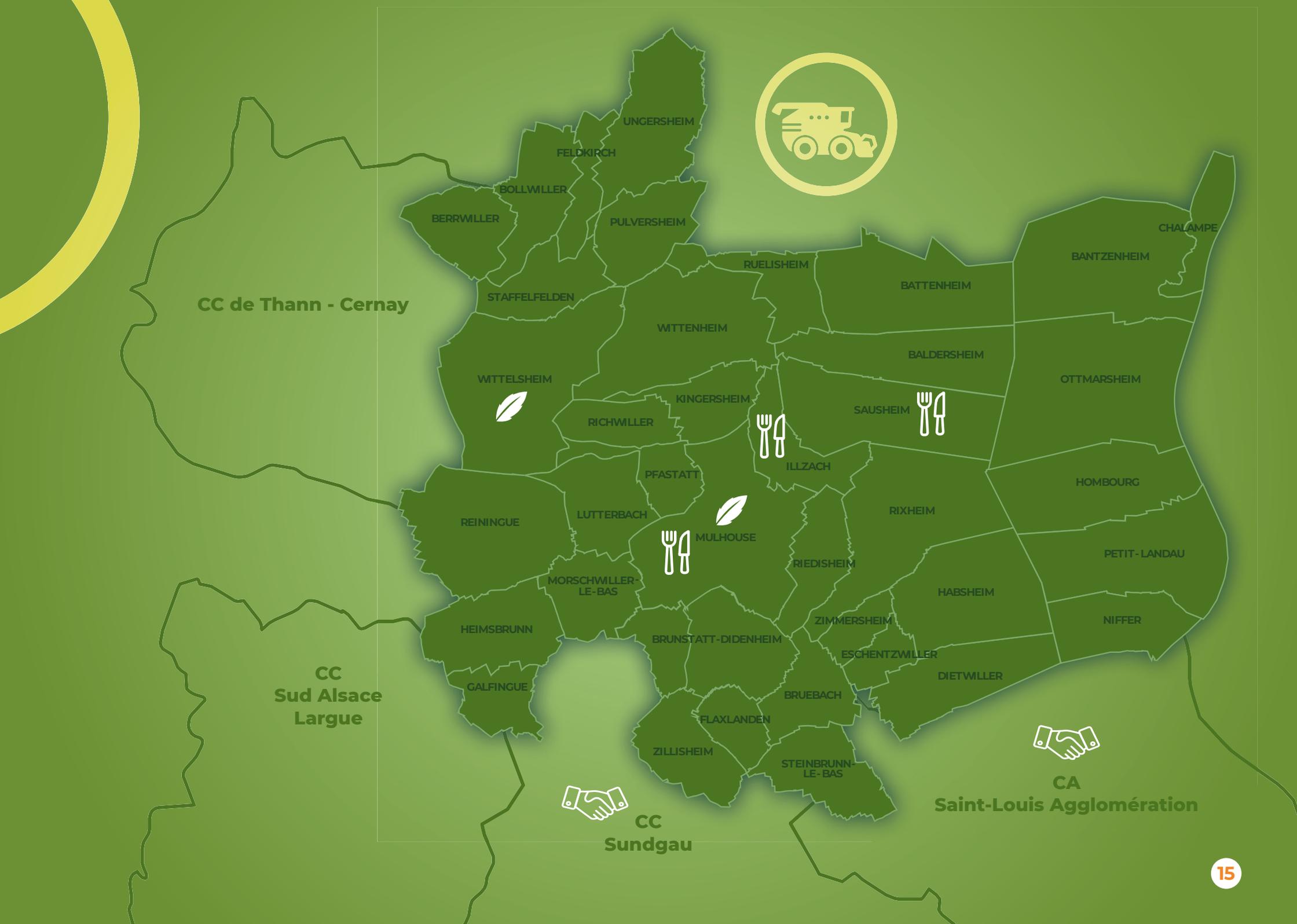


Soutien financier de la CeA et de m2A aux communes et associations souhaitant développer des projets en agriculture biologiques au travers du GERPLAN.



Promotion et accompagnement d'une agriculture résiliente dans le cadre du projet des territoires du Sud Alsace (mise en place de filières, études de Paiements pour Services Environnementaux...).





CC de Thann - Cernay

CC Sud Alsace Largue

CC Sundgau

CA Saint-Louis Agglomération

UNGERSHEIM

FELDKIRCH

BOLLWILLER

BERRWILLER

PULVERSHEIM

STAFFELFELDEN

WITTENHEIM

RUELSHEIM

BATTENHEIM

BANTZENHEIM

CHALAMPE

WITTELSHEIM

BALDERSHEIM

OTTMARSHEIM



KINGERSHEIM

SAUSHEIM



RICHWILLER



PFASTATT

ILLZACH

HOMBOURG

REININGUE

LUTTERBACH



MULHOUSE

RIXHEIM



PETIT-LANDAU

MORSCHWILLER-LE-BAS

RIEDISHEIM

HABSHEIM

HEIMSBRUNN

BRUNSTATT-DIDENHEIM

ZIMMERSHEIM

NIFFER

GALFINGUE

ESCHENTZWILLER

DIETWILLER



ZILLISHEIM

FLAXLANDEN

BRUEBACH

STEINBRUNN-LE-BAS



SOYONS
FOOD!

Les acteurs de la démarche PAT m2A & Sud Alsace



Pour devenir acteur de la démarche : PAT@mulhouse-alsace.fr

